DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Le projet porte sur l'urgence de proposer plusieurs lots à des entreprises souhaitant ardemment s'installer à Saleilles, commune particulièrement attractive et bien située géographiquement, dans le secteur AUE1 du PLU destiné à recevoir des activités économiques, représentant une superficie de 3,1 ha.

La zone AUE1 du PLU étant bloquée, il est nécessaire de mener une procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU pour ouvrir une partie de la zone économique à l'urbanisation.

Les objectifs et les modalités de la concertation relative à ce projet ont été précisés par délibération du 30/05/2022 du Conseil de Communauté de la CU PMM et un registre dématérialisé, avec le dossier de concertation, sont disponibles à l'adresse suivante : www.concertation.perpignanmediterraneemetropole.fr

En outre, le dossier de concertation et le registre sont disponibles au format papier au Bureau de l'Urbanisme de la mairie sis 2 Boulevard du 08/05/1945 à Saleilles, ainsi qu'au siège de la CU PMM situé 11, Boulevard de Saint-Assiscle-66006-Perpignan.

Cette concertation débutera le 09/12/2022 et elle se déroulera jusqu'à l'élaboration du projet aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie et de l'hôtel de la CU PMM.